



Ville de Vernon  
EN NORMANDIE

## Pièces à fournir

### Pour les inscriptions 2021/2022 aux services périscolaires

(Dépôt du dossier à l'accueil de la mairie, au centre social des Pénitents (Vernonnet) ou à l'Espace Simone Veil - Tout dossier incomplet sera refusé)

#### « garderies, restauration, accompagnement à la scolarité »

- Photocopie** attestation(s) employeur(s) ou 3 derniers bulletins de salaire (pour chaque conjoint)
  - Ou** notification du Pôle Emploi
  - Ou** attestation comptable ou extrait RC, pour les professions libérales ou indépendantes
  - Ou** contrat de formation
- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire (année 2021/2022)
- « Charte du savoir vivre ensemble » signée  
(Concerne uniquement les enfants scolarisés en élémentaire inscrits à la restauration)

#### « École Municipale du Sport et de la Culture »

- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire (année 2021/2022)

#### Pour le calcul du quotient familial

- OUI** je souhaite en bénéficier et je fournis :
  - Photocopie** de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 ou les 2 avis pour un couple non marié
  - Photocopie** de l'attestation de paiement de la CAF (et non de QF) faisant apparaître les prestations familiales perçues de janvier à décembre 2020
- NON** je ne souhaite pas en bénéficier (application du tarif maximum)